

2 octobre 2023 - Seul le prononcé fait foi Télécharger le .pdf

Discours du Président de la République lors du dévoilement des implantations de 238 nouvelles brigades territoriales de Gendarmerie nationale.

Nous sommes très heureux d'être parmi vous au sein de cette brigade et de pouvoir officiellement l'inaugurer après les travaux qui ont été faits en 21-22.

Je voudrais commencer par avoir une pensée pour votre collègue, frère d'armes, Mélanie Lemée - et le ministre, je l'en remercie, était ce matin avec le DGGN devant la stèle - et on ne l'oublie pas, et 3 ans après, je vais vous dire combien nous pensons à elle aujourd'hui en parlant d'avenir dans notre gendarmerie. Elle est tombée en faisant sa mission. Je sais que plusieurs ici étaient très proches d'elle. On pense encore à elle et à la famille, et je sais que les circonstances judiciaires nous ont tous particulièrement beaucoup touchés. Je voulais, en commençant mes propos et en parlant de gendarmerie, avoir une pensée pour elle.

Je veux commencer aussi en vous disant merci pour votre engagement de chaque jour. Nos compatriotes veulent de l'ordre et de la sécurité, une vie tranquille, et nos territoires ruraux comme nos territoires urbains. Et je sais l'importance de la mission qui est la vôtre, en lien d'ailleurs très étroit avec l'ensemble de nos élus, nos maires sur le terrain, et je salue tous les maires qui sont ici présents. Et je remercie aussi le préfet pour tout le travail de coordination qui est fait en la matière.

J'avais pris un engagement, nous l'avons pris sur la base des travaux qui ont été instruits par le ministre dans le mandat précédent et qui ont donné ensuite lieu à la loi d'orientation pour le Ministère de l'Intérieur : c'est de réinvestir dans nos forces de sécurité intérieures. Alors ce réinvestissement n'a pas attendu 2021. Je veux aussi rappeler que sur la période 2017-2022, nous avons créé 10 000 postes pour le Ministère de l'Intérieur, qui ont permis d'ailleurs de structurer notre renseignement des échelles, d'avoir un système qui est très robuste en période de lutte contre le terrorisme. Donc on a beaucoup investi dans la DGSI, les renseignements territoriaux, de réinvestir aussi dans la gendarmerie et la police, plus dans la police durant cette première phase, et de créer des postes aussi dans la sécurité civile. Enfin, je ne veux pas être ici trop long, mais on a recréé 10 000 postes qui ont permis de renforcer tous les services qui en avaient besoin, de policiers et de gendarmes durant cette période, et de rattraper parfois le retard qui avait été pris. Ce qui fait que partout en France, il y avait plus de forces de sécurité intérieure en 2022 qu'il y en avait en 2017, et avec un réinvestissement massif dans plusieurs zones. La loi d'orientation et de programmation pour le ministère de l'intérieur, grâce aux travaux et en particulier de la direction générale de la gendarmerie nationale, et merci, mon Général, avec l'ensemble de votre équipe, avait montré le besoin de se réengager sur le terrain. Et donc, cette loi d'orientation, c'est toujours elle se décrit de manière très simple, c'est 15 milliards d'euros d'investissement sur les années de la loi d'orientation et de programmation, et c'est le doublement de la présence sur le terrain de nos forces de sécurité, police comme gendarmerie.

Ce qui fait que pour la partie gendarmerie, cette loi prévoit la création de 3 500 nouveaux postes, ce qui est inédit, et surtout l'ouverture de ces 200 nouvelles brigades. En fait, grâce à tout le travail qui a été fait durant l'année qui vient de s'écouler, vraiment merci à tout le réseau, merci vraiment à l'ensemble de nos gendarmes, à nos maires, à tous les préfets qui ont coordonné ce travail auprès du ministre de l'Intérieur. Ce sont 238 brigades que le ministre de l'Intérieur et de la DGGN vont vous présenter dans un instant. 96 brigades fixes qui sont en moyenne de 10 effectifs, avec évidemment du bâtimentaire, et tout le reste en brigades mobiles, mais qui permettent de se déployer sur le terrain, avec la possibilité aussi d'avoir du logement fixe à chaque fois qu'on le peut. Et d'allier aussi ce qui ressort des travaux qui ont été faits par la gendarmerie, c'est au fond de montrer que la projection, jusque dans les derniers mètres, la capacité à patrouiller sur le terrain, la capacité à aller recueillir la plainte au plus près du terrain grâce aux équipements, je l'ai vu ici à l'instant, vous, lieutenant, vous nous avez montré vos équipements. Ça permet de vraiment changer la vie des élus, mais de l'ensemble de nos compatriotes, parce que grâce à ces brigades, vous allez pouvoir aller dans des zones qui étaient plus délaissées que d'autres, par manque d'effectifs, et parce qu'on concentrait l'activité sur telle ou telle zone de la brigade existante, et d'aller aussi recueillir des plaintes, simplifier les procédures pour les particuliers, pour les associations, pour les élus, pour les entreprises. Et donc vraiment continuer d'améliorer la mission.

Ce réinvestissement, il est historique. Les 25 dernières années, on avait fermé plusieurs centaines de brigades, plus de 400. Et la décision qu'on a prise, c'est vraiment de — instruit par l'expérience — redéployer de la présence sur le terrain. Parce qu'on voit bien, au fond, les innovations technologiques, elles ne doivent pas nous conduire à réduire la présence et à concentrer dans les grandes villes. C'est la base. Elles doivent nous permettre de faire de la multi-mission, d'être au service. On le voit avec la pré-plainte en ligne, on le voit aussi avec toutes les procédures maintenant numérisées qui vont nous permettre de faire au contact et qui seront faites là aussi avec tous les nouveaux dispositifs. Mais les gens ont besoin de votre présence, parce qu'elle rassure, parce qu'elle dissuade et parce qu'elle accompagne. Et donc, c'est la confiance aussi dans ce que vous représentez, ce que l'institution gendarmerie représente, ce que les gendarmes représentent, et les valeurs qu'ils portent, qui est la marque pour moi de ce plan et de ces 238 brigades donc qu'on va déployer dans les prochaines années.

Je ne serai pas plus long. Je veux vraiment remercier le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer pour l'excellent travail qu'il a conduit en conduisant à prendre cette décision il y a maintenant 2 ans, et surtout en la préparant avec à ses côtés le DGGN et en la portant ici devant vous. Monsieur le ministre, je vous cède la parole.